AGRI PREVOYANCE

Assurance complémentaire frais de santé Accord départemental de l'Orne du 1er octobre 2009

Bulletin d'affiliation de modifica	<u> </u>		
Raison sociale			
Adresse			
Code postal	e		
RENSEIGNEMENTS PERSONNELS			
M.		Prénom	
		Date de naissance	
Nom de jeune fille			
Numéro INSEE		N° de téléphone	
Adresse			
Ville, Commune	Code postal		
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT V DES PRESTATIONS SANTE	OTRE CONJOINT ET VO	OS ENFANTS A CHARGE POUR	L'ATTRIBUTION
Mon conjoint ⁽¹⁾			
M. Mme Mlle Nom		Prénom	
Nom de jeune fille		Date de naissance	
Lieu de naissance		Département	
Numéro INSEE			
Nom et adresse de votre Caisse de Sécurité	Sociale ou de MSA		
Mes enfants à charge ⁽¹⁾			
Nom Prénom	Date de naissance	N° INSEE	MSA/CPAM/autre
	_		
(1) tels que définis à l'article 2-1 de la notice	d'information.		
En cas de modification de votre situation de f AFFILIATION ET CHOIX DES GARAN		informer AGRI PREVOYANCE.	
 Je déclare avoir pris connaissance de la 			
 Je déclare vouloir m'affilier seul, 	modec a imprimation	je choisis la formule « isolé	» 🗆
Je déclare vouloir m'affilier avec mon c	onjoint et mes enfants à ch	arge, je choisis la formule « famil	le » □
Je certifie l'exactitude et la sincérité de prestations Santé, et je reconnais que l'affiliation.			
Fait à Le		Signature	
	(Pré	cédée de la mention « lu et appro	ouvé »)
CE DOCUMENT DOIT ET	RE REMIS A VOTRE EMPL	OYEUR QUI L'ADRESSERA A VOTR	E MSA
DIECES A FOUDNID AVEC LE BUILLE	TIN D'AFEILIATION	·	

☑ la photocopie du Livret de Famille.
 ☑ la photocopie des attestations de droit de la carte vitale pour l'ensemble des personnes affiliées.

🛮 la photocopie des pièces justificatives pour les enfants à charge de plus de 18 ans (certificat de scolarité).

☑ un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal.

☑ un extrait d'acte de naissance de l'enfant si les parents ne sont pas mariés.

La loi nº 2004-81 du 6 août 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites au présent formulaire. Elle garantit aux bénéficiaires pour les données les concernant, un droit d'accès et de rectification auprès de l'Institution destinataire de la demande. Les données ainsi communiquées ne peuvent être transmises à des tiers sans autorisation expresse du bénéficiaire.

